

Fichier 6

Petite chronique du gag de l'uniforme à l'Ecole publique ;

Une fausse bonne idée !

Les visiteurs pourront prendre connaissance ci-dessous d'un certain nombre d'informations permettant de faire le point de la situation à la fin de l'année 2023...

Il est rappelé que depuis le début des années 2000, la question du port de l'uniforme à l'école est régulièrement évoquée pour lutter contre l'emprise des grandes marques de la mode ou pour combattre la montée des "communautarismes". Gabriel Attal, l'actuel ministre en charge de l'Education nationale s'est dit favorable à une expérimentation ([https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/290755-abaya-crop-top-uniforme-les-tenues-vestimentaires-lecolen-de-l-uniforme-dans-des-etablissements-volontaires.](https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/290755-abaya-crop-top-uniforme-les-tenues-vestimentaires-lecolen-de-l-uniforme-dans-des-etablissements-volontaires))

Selon un sondage récent sur l'uniforme à l'Ecole, les Français sont massivement favorables à la mesure portée

par le Ministre. Celui-ci plaide pour une expérimentation large de l'uniforme dans les écoles, collèges ou lycées, un sujet préempté jadis par la droite et son extrême (cf. https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/uniforme-a-l-ecole-les-francais-sont-massivement-favorables-a-la-mesure-portee-par-attal-sondage_224000.html).

Selon Anthony Berthelier (Le HuffPost, 5 octobre 2023) ,il n'y a pas de conclusions claires sur les effets de l'uniforme qui ressortent de la littérature », expliquait le sociologue spécialiste de l'éducation Hugues Draelants en janvier dernier. Le tout, en soulignant que si la tenue unique « gomme les marques », d'autres facteurs rétablissent la « distinction sociale », à commencer par exemple par « les sacs ou les fournitures scolaires. ». Et les chaussures ?

A Slate dès 2016 on soulignait : «Les Français attendent une verticalité au sein de l'Éducation nationale et dans la salle de classe, et l'uniforme marque aussi une certaine forme de discipline et de respect par rapport à l'institution scolaire et par rapport au personnel enseignant. »

Mais pourquoi donc relancer une question qui semble relever par divers aspects de l'enfumage et d'une volonté politique de faire diversion pour masquer les vrais problèmes posés à l'Ecole publique en 2023 ?

Pourrait-on trouver des éléments de réponse au Musée National de l'Éducation (MUNAE) à Rouen où l'exposition (jusqu'au 31 mars 2024) « *S'habiller pour l'école* » explore la relation de l'école au vêtement. Existe-t-il une tenue idéale pour l'école ? En quoi les vêtements peuvent être sources de tensions ?

URL. <https://www.reseau-canope.fr/musee/fr/connaitre/les-expositions/exposition/shabiller-pour-lecole.html>

« Chacun conserve dans sa mémoire d'écolier un souvenir en lien avec le vêtement, qu'il soit lié à une obligation scolaire, au vestiaire du cours de sport ou au souci d'être à la mode... Objet intime en contact avec le corps et témoin des premières tentatives d'affirmation de soi, le vêtement de l'enfant et de l'adolescent conserve souvent, chez l'élève devenu adulte, une forte charge affective. »

« Le rapport de l'école au vêtement

Résultat d'un long travail de recherche, l'exposition *S'habiller pour l'école* explore le rapport qu'entretient l'école avec le vêtement depuis les années 1880 jusqu'à nos jours, en s'intéressant à la tenue de l'élève comme à celle de l'enseignant ainsi qu'à la place tenue par le vêtement dans les enseignements. Si le propos concerne essentiellement l'école française, le projet adopte aussi une démarche comparative, notamment avec le Royaume-Uni, où la culture vestimentaire scolaire s'avère différente.

L'exposition elle-même se structure en trois parties :

- **Être écolier** : les jeux de style, la place du vêtement entre l'école et la sphère domestique
- **L'école s'en mêle** : la réglementation, la place du vêtement dans la définition des rôles
- **Regards sur l'école** : le vêtement des enseignants, se voir élève.

Le sujet d'exposition se trouvant au cœur de préoccupations très contemporaines, plusieurs focus thématiques en lien avec des sujets d'actualité jalonnent le propos : le genre, l'uniforme, les questions liées à la laïcité...

Le propos se fonde sur une sélection variée de près de 250 objets et documents patrimoniaux mais aussi contemporains : vêtements, photographies de classe, publicités, affiches de cinéma, archives, littérature, reportages télévisés... »

« Un projet ouvert sur le monde contemporain

L'exposition ***S'habiller pour l'école*** associe de nombreux acteurs du monde scolaire mais aussi du vêtement d'enfant. Des voies d'expérimentation sont ainsi proposées par le biais de projets de recherche en design, avec la participation du Studio Abi et de Maja Nygren, mais aussi en associant le monde de l'industrie, notamment les marques Petit Bateau, Okaidi, Kickers... L'équipe en charge du projet a également initié des projets avec différents établissements professionnels. Les élèves de 2^e année du BTS ***Métiers de la mode - vêtement*** du lycée professionnel Elisa-Lemonnier du Petit-Quevilly ont réalisé six modèles de vêtements pour

des élèves de maternelle, primaire et collège autour de la question : « Quel est le vêtement idéal pour une rentrée scolaire ? ».

Parallèlement, les étudiants de DSAA1 *Design - Produit* et BTS2 *Design de mode, textile et environnement* de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (Ensaama - Olivier-de-Serre) ont mené un projet de recherche et développement sur la question du vêtement scolaire. Les modèles et prototypes produits par les élèves et les étudiants sont présentés dans l'exposition. »

Où en sont donc les projets du Ministre ?

« Annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, l'expérimentation du port de l'uniforme dans les établissements scolaires devrait débuter *en septembre 2024 ou dès le printemps dans certaines communes*. Selon l'Étudiant, le port d'une tenue unique à l'école, au collège et au lycée va faire l'objet d'une expérimentation l'année prochaine dans plusieurs établissements volontaires en France. Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, l'a annoncé sur France Info **le mercredi 6** (Cf.

<https://www.letudiant.fr/college/uniformes-a-lecole-ce-que-lon-sait-de-lexperimentation-dans-plusieurs-etablissements.html>)

« En attendant les contours officiels de l'expérimentation qui devraient être dévoilés prochainement par le ministre, voici ce que l'on sait des pistes qui pourraient être suivies.

Un uniforme adaptable selon les régions

Selon les informations de France Info, l'uniforme se composerait d'un kit de base comportant "cinq polos, deux pulls et deux pantalons". Mais les collectivités qui se porteraient volontaires pour participer à l'expérimentation pourraient faire le choix de n'imposer qu'une partie de ce kit.

Certaines collectivités envisageraient aussi de personnaliser la tenue, avec un écusson par exemple. Elle pourra aussi s'adapter aux "spécificités météorologiques de certains territoires [...] ainsi qu'en fonction des enseignements, comme l'éducation physique et sportive, l'atelier professionnel, etc.", indique BFMTV qui s'est procuré les documents détaillant la mise en place de l'expérimentation envoyés par le ministère vendredi aux collectivités locales.

Deux ans d'expérimentation

Pour l'heure, quelques questions restent entières, comme la possibilité de tenues distinctes entre les garçons et les filles ou encore la possibilité de porter des jupes ou des bermudas l'été.

Quoi qu'il en soit, l'expérimentation devrait durer deux ans et faire l'objet d'une évaluation dont les modalités ne sont pas encore précisées.

Pour les familles, aucune charge financière ne devrait être supportée puisque les uniformes seront financés par l'État et la collectivité volontaire : mairie, département ou région selon France Info.

Une expérimentation de l'école primaire au lycée

Le port de l'uniforme sera testé à l'école primaire, au collège et au lycée ; les écoles maternelles, elles, ne participeront pas à l'expérimentation.

Pour l'heure, quelques villes se sont déjà portées volontaires comme "Tourcoing, Reims, Nice et les départements de l'Allier et des Alpes-Maritimes et la région Auvergne-Rhône-Alpes, entre autres" précise France Info.

Si l'expérimentation devrait débuter à la rentrée 2024, elle pourrait démarrer dès le printemps prochain à Reims ou à Perpignan.

Les citoyens sont donc prévenus ... étant entendu que si habit (costume, uniforme ou tenue) venait à voir le jour dans les temps à venir il ne fera pas à lui seul ni moinillons ni nonettes...d'autres remèdes plus puissants (et d'autres moyens) seront requis pour « redresser la barre du navire

sans cap, sans pilote et sans boussole qu'est devenu notre système éducatif » aux dires de certains commentateurs plus ou moins malveillants.

On notera, pour finir ce bref tour d'horizon, que « la question de **la tenue scolaire - en particulier celle des filles**, cibles de toutes les attentions » est de nature à susciter d'autres polémiques si ce n'est déjà le cas. **Que peut légalement interdire ou ordonner un établissement scolaire en la matière ?** On pourra se documenter sur cet aspect de la question de l'uniforme à l'École en se rendant à l'URL : <https://fondationdesfemmes.org/actualites/vos-droits-tenues-conformes-eleves-corrigees/>

On y découvrira des éléments fondateurs sur la question de « savoir si l'on est **libre de son apparence vestimentaire à l'école, au collège ou au lycée ?** Juridiquement, la réponse est **non**. "Aucune règle ne reconnaît aux élèves un droit absolu à s'habiller à leur guise, souligne l'académie de Créteil, qui précise : **Aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit à un établissement de réglementer la tenue des élèves en vue de préserver l'ordre, et notamment pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de civilité.** »

« La question de **la tenue dite républicaine** y est également évoquée ; celle-ci doit respecter les lois de la République en particulier l'interdiction de dissimuler son visage et de

procéder à de l'exhibition sexuelle. Ceci conduit immanquablement à la notion relative de **tenue correcte**. »

« Le mémo de l'académie de Créteil met en garde contre cette notion en raison du "jugement normatif" qu'elle porte, d'où l'importance d'en discuter au sein des établissements pour "rechercher les points de convergence".

« Une "tenue correcte" n'a en effet souvent pas le même sens selon les élèves, les parents, les enseignants. Mais derrière la règle floue de *la tenue correcte ou normale* se cachent toutes sortes de discriminations, à partir de critères de genre, d'âge, de sexualité, de classe, de "race", de religion... »

« Il s'agit ici aussi de **changer de regard sur le corps des filles**. Et de bien se rendre compte que « interdire le port de certains vêtements à une élève dans l'enceinte scolaire sous prétexte qu'il ne faudrait pas « déconcentrer » les garçons ou laisser supposer que des filles "convenables" n'ont pas ce type de look "est non seulement horriblement sexiste », donc illégal, mais c'est aussi une manière de légitimer le harcèlement et les agressions . On se rend bien compte qu' apprendre aux garçons et aux hommes à changer leur regard éviterait à la fois ces violences et l'hypersexualisation du corps des filles ».

Tout un programme à évaluer avant de le mettre en œuvre sans compter le fait que la question de la tenue vestimentaire des enseignants n'a pas encore été évoquée... On a simplement fait savoir que « ***Le port obligatoire d'une tenue vestimentaire commune concerne uniquement les élèves*** »

- et non pas les enseignants - et s'applique nécessairement à l'ensemble des classes de l'école, du collège ou du lycée volontaire », est-il écrit dans ce document. « Cette démarche vise en tout premier lieu à renforcer la cohésion entre élèves et à améliorer le climat scolaire . »